

IALE

ureau de Commis-  
ions consistent à  
s liquides pour un  
naires, lors de sa  
rs.

TE  
ce-président  
S.-J.-B. ROLLAND

DE COMMERCE

es le GUIDE DE L'INVEN-  
ers envoyé gratuit  
& MARION  
iversité, Montréal,  
Québec et Washington, D. C.

à la main?



re bien  
nteur  
ing!

g distribue germes  
de et la précision  
ique et atteignant  
ularités nouvelles  
is sa construction  
des planteurs de

-Deering

g de 6 pieds pour  
hevaux. Le sas à  
erre, et les sépara-  
ses et les herbages,  
ière de la machine.  
s Planteurs et ces

COMPANY

ADA

ach. Patates

EERING

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ  
Abonnement payable d'avance.  
Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00  
Cité de Québec et pays étrangers... \$1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Maraisiers. 75c  
Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonces  
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,  
plus un sou par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots, minimum, 50 sous.  
Pour abonnement et annonces écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte  
de la Montagne, (Édifice Morin) Québec.  
Case postale 129.—TÉL. 2-4297.

# LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
111, CÔTE DE LA MONTAGNE,  
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
et de la Société des Jardiniers-Maraisiers de la Province de Québec

RÉDACTION ET COLLABORATION  
Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.  
Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est sujette au contrôle  
du directeur.  
La correspondance concernant la réda-  
ction doit s'adresser au Directeur du "Bul-  
letin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président LE 22 MARS 1928 Frs. Fleury, Gérant—Numéro 12

## A quoi attribuer les succès agricoles de Rouville Un comté qui a su rompre la monotonie des cultures sédentaires

Sous le rapport de la diversité des ressources sur la ferme, le comté de Rouville offre aujourd'hui un exemple typique, presque unique dans son genre par toute la province.

Quoique compris dans la grande région à foin de Montréal, Rouville a de longue date adopté un système de production varié qui tranche, qui contraste nettement avec ceux qu'on rencontre généralement dans d'autres sections de ce district où la culture fourragère a encore une emprise considérable sur nos exploitations agricoles, au grand détriment de ceux qui n'ont pas compris l'impérieuse nécessité de changer l'orientation de leurs cultures pour faire mieux valoir leur travail sur la terre.

Nous trouvons dans Rouville une industrie laitière florissante, de bons troupeaux laitiers, une bonne production porcine, une jeune mais assez importante industrie avicole, la culture du tabac et celle de la pomme conduite sur une grande échelle, l'apiculture en vogue et tout dernièrement encore, l'introduction dans ce comté de l'élevage du renard, et comme récente acquisition l'industrie de la mise en conserve, conduite sous les auspices les plus prometteurs.

Dans le domaine de l'industrie laitière, les statistiques ci-après, pour l'année 1927, concrétisent d'une manière saisissante l'importance assumée par cette branche fondamentale de l'agriculture, dans Rouville:

Nombre de fabriques.....	27
Nombre de patrons.....	1,301
Nombre de vaches.....	11,333
Lait total.....	20,006,738 lbs
Crème.....	2,326,852 "
Gras de lait et de la crème.....	1,334,562 "
Fromage fabriqué.....	1,450,432 "
Beurre fabriqué.....	650,822 "
Crème vendue au Canada.....	611,365 "
Crème vendue aux Etats-Unis.....	173,647 "
Gras de la crème vendu au Canada et aux Etats-Unis.....	249,263 "

Disons à ce sujet qu'il se poursuit actuellement une campagne vigoureuse d'élimination de mauvais taureaux et que la tuberculination des troupeaux laitiers est désormais une tâche qui rencontre le bon vouloir des cultivateurs de ce comté.

En aviculture, Rouville exporte annuellement 80,000 à 86,000 doz. d'œufs pour la consommation des marchés environnants, d'où une source additionnelle de profits variant de \$30,000 à \$35,000. Devant les succès obtenus par les aviculteurs de ce comté, nous croyons être prophète à peu de frais en prédisant que l'année prochaine Rouville exportera un excédant de 100,000 douzaines d'œufs.

Dans la production porcine, Rouville a eu l'avantage de remporter l'année dernière la coupe donnée par le C. P. R. pour les meilleurs porcs à bacon destinés au marché.

A la faveur de trois concours de trèfle tenus l'été dernier dans les paroisses de l'Ange-Gardien, St-Jean-Baptiste et St-Hilaire, les cultivateurs participants à ces épreuves ont récolté et vendu pour \$34,000 de graine de trèfle.

La récolte de tabac rapporte au delà de \$100,000 aux cultivateurs de Rouville. Cette culture, qui est prospère par toute la vallée d'Yamaska, passe en majeure partie par les entrepôts de la Société coopérative de tabac de St-Césaire, vieille déjà de 17 ans, qui fait un chiffre de ventes de \$136,000 par année, laissant un profit de \$10,000 aux actionnaires de la Société.

C'est Rouville qui détient le monopole de la pomiculture dans la province. On estime que ce comté produit, bon an mal

an, 220,000 minots de pommes, soit 48% de la récolte entière de Québec. C'est à Rouville que l'on trouve le plus de pommes des variétés "Fameuse", McIntosh et "Wealthy"; dans toute la vallée du St-Laurent.

Indépendamment de la Coopérative de tabac ci-dessus mentionnée, Rouville possède des organisations coopératives des pommes emballées, pour la production de la pierre à chaux et pour l'achat d'insecticides et autres accessoires concernant les vergers, donnant par là une preuve de plus de l'esprit progressif des cultivateurs de ce comté.

La Société coopérative des Producteurs de pommes d'Abbotsford et celle de St-Hilaire ont fait l'année dernière l'emballage de 15,000 boîtes de pommes et de 5,000 barils de ce même fruit pour les besoins du marché.

On trouve, dans ce comté, une renardière convenablement établie, qui élargit d'autant le champ d'action des éleveurs de Rouville.

Se rendant compte que le comté de Rouville offrait des possibilités exceptionnelles pour le développement d'une industrie de conserves alimentaires, un groupe de citoyens de St-Césaire se mit en tête d'organiser une compagnie de ce genre, qui viendrait se greffer très opportunément à la production horticole de ce district.

La fabrique a débuté il y a deux ans, à St-Césaire, avec une installation sobre comme mise de fonds, mais parfaite sous le rapport de l'agencement des machines et des conditions sanitaires.

Le capital investi pour ces fins, en 1925, comprend: \$4,670 pour une bâtisse assez spacieuse de deux étages, \$1,056 pour la bouilloire et l'installation de cette dernière, enfin \$5,389 comme coût de la machinerie complémentaire et l'outillage de fabrique, y compris les frais d'installation, soit un total de \$11,115 de déboursés pour toute la machinerie et son installation.

La fabrique, ainsi partie, fut en état de produire, la première et la deuxième années, des conserves de fèves et tomates. Comme les produits fabriqués furent reconnus de première qualité, loin de rencontrer la moindre difficulté pour écouler la marchandise, les directeurs de la fabrique furent requis par des agences importantes de Québec et de Montréal d'augmenter leur production l'année prochaine, en les assurant d'avance d'un très bon débouché.

Dès la première année de production, en 1926, cette fabrique a mis en conserves 90 tonnes de tomates et 11 tonnes de fèves en gousse. Les tomates ont été payées aux cultivateurs des environs \$18.00 et \$20.00 la tonne, les fèves \$40.00 la tonne. Cette année-là, la fabrique a fait des ventes pour \$9,000.00.

L'année dernière, la production de conserves à Saint-Césaire fut de 9000 caisses de tomates et fèves. Il s'est fait, estime-t-on, pour \$24,750 de ventes, dont \$15,660 de coût total de fabrication. Comme résultat final, la fabrique de St-Césaire a retiré, en 1927, \$9,000 de profits, soit l'équivalent des ventes totales de l'année d'avant.

Grâce à la présence de cette fabrique, 75 à 80 familles de cultivateurs qui se sont vouées à la production horticole, avec plus d'intérêt et d'ardeur, font une existence plus besogneuse et plus rémunératrice à la fois.

Comme nous disait dernièrement un citoyen de Rouville, chez nous les cultivateurs ne chôment pas, parce qu'il y a toujours du travail à faire et en retour ils jouissent d'une bonne aisance que bien des cultivateurs des autres parties de la province envieraient.